

Décision

Générale

colonial

Décision n° 193 PERSONNEL EUROPEEN.

n° 193

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 février 1947

Numéro JO

n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro

30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : Omar Mohamed, commis 2e classe, 10e échelon, avec 1 an d'ancienneté au 1 er janvier 1947. Ibrahim Saleh, commis 1re classe, 16e échelon, avec 6 mois d'ancienneté au 1er janvier 1947. Lire : Omar Mohamed, aide encaisseur 3e classe, 6e échelon, avec 1an d'ancienneté au 1er janvier 1947. Ibrahim Saleh. commis 1re classe, 20e échelon, avec 4 ans d'ancienneté au 1er janvier 1947.